

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. **MULLER**, DIRECTEUR,

à la distribution des prix

FAITE A L'ATHÉNÉE DE LUXEMBOURG,

le 21 août 1853,

EN PRÉSENCE ET SOUS LES AUSPICES

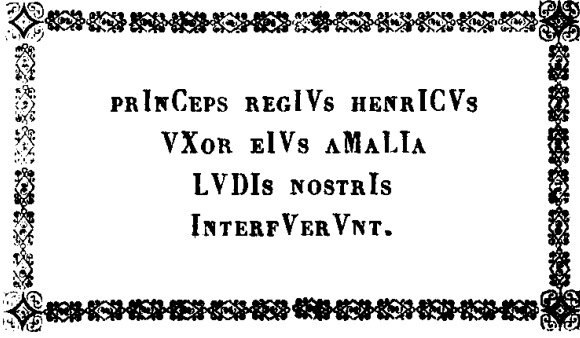
de Leurs Altesses Royales

Le PRINCE et la PRINCESSE HENRI.



LUXEMBOURG,
IMPRIMERIE DE V. **BUCK**, PLACE-D'ARMES.

—
1853.

A decorative rectangular border with a repeating floral or geometric pattern surrounds the central text.

PRINCEPS REGIVS HENRICVS
VXOR EIVS AMALIA
LVDIS NOSTRIS
INTERFERVNT.

MONSEIGNEUR ,

Votre Altesse Royale nous fait l'honneur de présider à la distribution de nos palmes, l'honneur d'amener sur cette estrade l'illustre Princesse, pour jeter un gracieux sourire aux jeunes vainqueurs de nos jeux olympiques, comme jadis les nobles dames de l'Allemagne, spectatrices des tournois, distribuaient les couronnes aux preux chevaliers qui avaient brisé la lance.

Illustre Princesse, nous comprenons le noble empressement avec lequel Votre Altesse Royale a accepté notre timide invitation. Il Vous tarde de témoigner aux habitants du Luxembourg la bonté de cœur que Vous leur portez. Apprenant que toute la famille luxembourgeoise se trouve représentée dans cette enceinte par ce qu'elle a de plus cher, l'élite de ses enfants, Vous avez voulu Vous rendre au sein de cette grande famille. Votre présence sur cette estrade est un salut que Vous adressez, un honneur que Vous rendez à notre patrie.

Au nom de toutes les familles dont les fils vont être couronnés sous vos brillants auspices, Prince et Princesse, je Vous prie d'agréer l'hommage de notre respectueuse gratitude pour cet acte de Royale condescendance.

Je suis chargé de rappeler à nos élèves, dans cette solennité, le souvenir d'un digne professeur qui a rendu de longs services à l'Athénée.

Je demande la permission de m'acquitter de cette tâche en deux mots.

Le panégyrique du professeur Clomes se résume en trois phrases.

De grand matin il était à l'église. De l'église il allait en classe, et en sortant de classe il rentrait dans sa cellule.

Il a vécu la vie des anachorètes. L'étude n'était pas un travail pour lui, mais une récréation, une jouissance, un besoin intellectuel.

Six heures avant sa mort il était encore assis dans son fauteuil, le livre à la main. Absorbé dans sa pensée comme Archimède, il fut surpris, quand, entrant dans sa chambre, ses amis lui dirent, les larmes aux yeux, qu'il était à l'agonie.

Il n'a fermé son livre d'étude, que pour embrasser, plein de résignation, la croix de son Sauveur et mourir de la mort du chrétien.

Il a laissé quelques intéressants manuscrits et une bibliothèque de dix mille volumes. Il la lègue à son pays à un prix très-bas, destiné à majorer le revenu d'une bourse de 6000 fr., que son exécuteur testamentaire est chargé de fonder à l'Athénée de Luxembourg. M. Clomes était un professeur dévoué à notre établissement. Il a voulu le doter de ses économies, après l'avoir pendant trente-neuf ans arrosé de ses sueurs. Il a voulu suivre les traces de nos Aldringer, de nos Gaderius, de nos Appert et de nos Wilhelm, car ce sont les prêtres luxembourgeois qui ont fondé nos bourses, dont le capital s'élève au-delà de 100,000 francs.

Monseigneur, ces bourses nous rappellent deux grands souvenirs, deux grands bienfaits, deux noms

célèbres dans nos annales. Le nom d'un des illustres agnats de la Princesse et le nom à jamais glorieux de Votre auguste aïeul.

Lorsque S. A. le Duc de Saxe-Weimar-Eisenach a passé la première fois par notre ville, il demanda au prince de Hesse-Hombourg, si le monument du noble comte, qui, pendant un demi-siècle, a gouverné le duché, existait encore ?

On a répondu que les Français l'ont transporté à Paris, qu'il n'en reste plus qu'une statue en bronze. Son Altesse désirait la voir. Mais avant qu'on ne se levât de table, le marteau l'avait mutilée.

Princesse, comme Votre illustre père, Vous auriez désiré, sans doute, retrouver à Luxembourg quelques traces de la gloire de Vos ancêtres.

Les vestiges de cette gloire, la conquête de 1795 ne les a pas tous enlevés, les iconoclastes ne les ont pas tous brisés.

Votre agnat le comte P.-E. de Mansfeld a encore un beau monument à Luxembourg. C'est ce collège même que Votre Altesse Royale honore de sa présence. Mansfeld en est le fondateur. Son énergie réformatrice est un des épisodes les plus intéressants de notre histoire.

Admirateur intelligent des beaux-arts, chevaleresquement fidèle à son Roi comme à son Dieu, le noble comte Saxon brûlait du désir d'ériger à Luxembourg un collège régénérateur des études, pour dissiper les ténèbres de l'ignorance qui couvraient le pays.

Il a frappé aux portes de nos opulentes abbayes d'Orval, de St Maximin, d'Echternach et de Munster.

Un orgueil fainéant a répondu à son patriotisme.

Pendant 25 ans il a marchandé en vain la coopération de ces riches monastères.

Voyant que ces moines ne voulaient pas, que peut-être ils ne pouvaient pas contribuer à son œuvre par leurs talents, il les invita à le seconder de leur bourse.

Se sont-ils refusés? Soyons véridiques, non; ils se sont cotisés.

St-Maximin a souscrit pour 55 fl. par an, Echtenach pour 45, Munster pour 28.

Indigné, offensé de ces offres mesquines, de cette indolence, fatigué de ces lenteurs, le vieux guerrier, dont nos cloches sonneront encore longtemps le souvenir et la gloire, est allé requérir l'artillerie volante de l'Eglise, pour battre en brèche le privilège de l'inertie et la dédaigneuse fierté de la mitre abbatiale.

Sa campagne a duré longtemps. Ouverte par des missions en 1585, elle n'a été couronnée par l'érection du collège que vingt ans après.

Mais, grâce à sa longévité, il a eu le bonheur d'installer ce collège un an avant sa mort.

C'était une scène imposante que de voir au banquet du 1^{er} octobre 1605, sa tête martiale, que 86 ans avaient blanchie, se lever au milieu des professeurs pour porter le toast *ad majorem gloriam Dei*, et se rasseoir pour dire : *nunc dimittis servum tuum*.

Ce collège a été pour nous le crépuscule d'une ère nouvelle.

L'art de Vitruve nous a laissé un souvenir monumental de cette lutte dans la juxtaposition de deux bâtiments qui forment un éloquent contraste.

Je prie Votre Altesse Royale d'arrêter un jour sa voiture au milieu de la rue Marie-Thérèse, devant la porte de l'église. Son portail, sa façade, les sveltes

et gracieuses arcades de sa voûte, les élégants décors de ses jubés attestent la renaissance des beaux-arts. Cette église et son collège, c'est la personnification de notre réforme, c'est l'aurore de notre 17^e siècle, c'est dans cet asile que des hommes savants et dévoués ont élevé pendant trente-trois lustres, dans la piété et dans la science, l'élite des générations luxembourgeoises. Leur sainte devise y est encore lisible : *Sit nomen Domini benedictum.*

Si Votre Altesse Royale désire connaître le caractère des adversaires qui ont lutté contre Mansfeld, qui ont entravé sa réforme, je la prierai d'examiner à sa gauche la colossale et magnifique maison en pierre de taille. Sa façade est comme un mur en fonte. C'est la bâtisse la plus solide du pays. Ses caves taillées dans le roc sont d'une élévation et d'une capacité remarquables. Elle est couronnée d'un grenier-monstre à deux étages.

Au milieu entre le magasin de froment en haut et le dépôt des vins en bas, se trouvaient des appartements de luxe réservés aux prélats ou à leurs délégués

Que signifie ce monument? Ce n'était pas un oratoire, ce n'était pas une école, ce n'était pas un hôpital, et assurément ce n'était pas un hermitage.

On a bien fait de ne pas effacer l'inscription « *Refugium Abbatie St-Maximini.* »

Votre Altesse Royale me permet-Elle de donner une traduction libre de ces mots latins? je dirai : Jadis des moines indolents, gorgés de richesses, déposaient dans ces greniers leurs blés, dans ce palais leurs trésors et dans ces caves les récoltes du Grünhäuser.

Il n'y a pas dans le Luxembourg une antithèse plus sardonique. A gauche les provocateurs, à droite les

réparateurs des calamités qui ont affligé l'Eglise et irrité l'âme virile du noble comte.

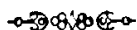
Monseigneur, si la fondation primitive de notre collège est un bienfait que nous devons à l'illustre agnat de la Princesse, son érection en Athénée Royal est un autre bienfait que nous devons à l'illustre chef de la dynastie Royale d'Orange-Nassau.

C'est Guillaume I^{er} qui a planté cette pépinière. Elle a peuplé de professeurs les universités et les collèges de la Belgique. C'est Guillaume I^{er} qui dans le sentiment de son inexorable justice a rétabli et rendu florissantes les bourses d'études, que le gouvernement français avait gaspillées.

J'espère, Monseigneur, que, comme Vous voyez aujourd'hui les couleurs d'Orange mariées à celles de Saxe-Weimar, à Votre prochain retour Vous lirez en entrant dans notre cour la double expression de la reconnaissance publique, l'une adressée au noble fondateur primitif, et l'autre à l'auguste réparateur et au Royal bienfaiteur de cet établissement.

Vive le Roi!

Vive le Prince Henri et la gracieuse compagne de ses Royales destinées!



Appendice.

J'ajouterai au texte, 1^o une note dans laquelle M. de la Fontaine, la chronique vivante du pays, rectifie une erreur historique.

2^o Mes explications données à MM. les rédacteurs du *Wort*.

3^o Quelques inscriptions en l'honneur du comte de Mansfeld, dédiées à la Princesse pour remercier S. A. R. de ce qu'Elle a bien voulu honorer notre fête de sa présence.

Note de M. de la Fontaine.

« Dans le très-intéressant discours de M. Muller, si complètement digne de ses aînés, j'ai, il est vrai, entendu imputer aux Bénédictins de St.-Maximin, des faits, des intentions peut-être, dont je les tiens parfaitement innocents : il s'en faut de beaucoup que la construction du refuge de Saint-Maximin, comme ceux d'Echternach, d'Orval, de Marienthal, etc., soit contemporaine de celle de la construction de l'église de Notre-Dame et de la partie des bâtiments du Collège des Jésuites, scellée de leur chiffre; la construction de ces refuges n'a pas été un acte, émané de la volonté libre et spontanée de nos riches abbayes, il a été celui d'une véritable contrainte qui leur fut infligée par l'Etat, sous le gouvernement de la Belgique, par Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse (1741 à 1780).

« L'édit de Marie-Thérèse, du 31 décembre 1757, avait réellement renforcé l'exécution des défenses faites

depuis plusieurs siècles aux mains-mortes d'acqu^{érir} des biens; que ces anciennes défenses avaient cessé de pouvoir être violées impunément; mais en mettant des bornes à des acquisitions immobilières, qui auraient, dans une période qui pouvait être très-approximativement calculée, absorbé le patrimoine de toutes les familles, on allait au-devant d'un autre danger: les immenses revenus de ces corporations, s'accumulant démesurément en temps de paix, auraient fini par absorber le capital social mobilier, au plus grand préjudice du commerce. — Mais des mesures administratives furent prises pour obvier à ce second mal, le premier, temporaire de sa nature, le second, d'un effet qui se reproduisait périodiquement. — Je ne parlerai que du premier: le gouvernement *enjoignait* aux abbayes de contribuer à l'embellissement des villes et au soulagement de leurs habitants, par la construction de grands bâtiments, qui reçurent le nom de *refuges*, et dont il déterminait la forme et l'étendue, par des plans *qu'il faisait confectionner aux frais des moines ou que ceux-ci furent tenus de soumettre à son approbation*. — Telle fut la cause originelle de la somptueuse construction mise à charge de l'abbaye de St.-Maximin, et de la construction relativement beaucoup moins coûteuse imposée à celle d'Echternach.

» L'abbaye d'Orval obtint la faveur d'acquérir un grand bâtiment déjà existant: on sait quel utile emploi cette dernière abbaye faisait de ses revenus; le gouvernement ne l'ignorait pas.

» Forcée de construire le vaste bâtiment, nommé *refuge*, l'abbaye de St.-Maximin éprouva encore la contrainte d'approprier le premier étage tout entier au logement des princes ou familles princières, et à

celui de grands dignitaires ecclésiastiques, militaires ou civils. — Ce premier étage n'a jamais été habité par les moines, de mon souvenir, pas même par le prélat, quoique revêtu de la dignité de prince du St-Empire : j'ai conservé un parfait souvenir des visites que, dans mon enfance, j'ai maintes fois faites au Père Jacobus, au Père Joseph (Heinen, de Crauthem). L'enfant du conseiller, ami de ces deux respectables ecclésiastiques, était reçu dans les très-modestes cellules qu'ils occupaient et qui donnaient sur la cour intérieure. Ces messieurs recevaient leurs connaissances et amis dans les appartements du rez-de-chaussée à côté de la cuisine.

» Les caves du refuge, immenses comme les casernes de la forteresse, ne recevaient de vins que ceux que leur transmettait la cave de l'établissement principal, car, sur le territoire luxembourgeois, les St.-Maximins ne possédaient pas de vignobles, pas même en dimes, à ce que je crois. — Le Scharzberg était une propriété de l'abbaye de St.-Mathias de Trèves, un don du célèbre Adalbéron, prévôt de Saint-Paulin, fils de Sigefroy, fondateur de Luxembourg.

» Les palais qui, à Bruxelles, environnent le Parc, ceux qui ceignent la place Royale, furent construits, à peu près tous, par l'effet de la même contrainte imposée chez nous aux abbayes de Saint-Maximin et autres ; il en fut de même dans toutes les villes. »

**Explications données à la rédaction du
Wort.**

Messieurs,

Vous avez accompagné l'analyse de mon allocution d'une critique bienveillante. Vous y avez trouvé des expressions trop amères. J'honore et je partage le sentiment qui vous a suggéré cette improbation. Je désire, comme vous, qu'il y ait de l'exagération dans les regrets que j'ai exprimés. Je suis prêt à révoquer mon blâme, si j'ai franchi la limite de la vérité. Je saurais gré aux personnes qui par la production des documents voudront bien dissiper mon erreur, mais je les prie de ne pas sortir du cercle de la question.

Voici quel a été mon point de vue :

Dans la seconde moitié du 16^e siècle le désir de régénérer l'instruction publique par la création de collèges et la fondation de bourses d'études, ce pieux désir animait toutes les âmes généreuses et électrisait tous les nobles cœurs.

Cet élan est une inspiration du grand Concile de Trente. Ce Concile réformateur apparut dans les pays catholiques comme un arc-en-ciel après un épouvantable orage.

Quand cet orage eut déchargé son cataclysme, quand les ouragans eurent consommé leurs dégâts, quand les torrents dévastateurs eurent capricieusement creusé leurs lits, Dieu fit briller sur la scène de désolation les couleurs consolatrices de son pacte éternel. *Ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi.* Il retrempa les esprits par sa grâce, comme par sa pluie il fertilise les arides campagnes.

Une atmosphère fraîche succéda aux miasmes , et une végétation rajeunie vint attester le bienfait de la catastrophe , car dans les dessins réparateurs de la Providence les catastrophes aussi sont des bienfaits.

Quelle part le Luxembourg a-t-il prise dans cette palingénésie ?

Un de ses ecclésiastiques légua en 1595 par testament un capital de trois millions de ducats , dit-on , pour ériger à Luxembourg , ou bien à Trèves , ou à Louvain un collège semblable à celui que le Prévot mitré de Gand, Figlius , avait fondé en Belgique.

Cet opulent donateur était le fils du meunier de Dudelange. Par sa fondation monumentale il voulait procurer à ses compatriotes l'occasion de se frayer par l'étude une carrière honorable, comme lui-même, par ses études, s'était frayé le chemin du moulin villageois jusqu'aux marches du trône d'Espagne.

Les trésors de Milius ont été transférés à Louvain. Si le comte de Mansfeld avait été son exécuteur testamentaire, au lieu du comte de Fougères, il en aurait doté la ville de Luxembourg. Nos Etats ont fait assez de démarches pour les obtenir.

Après ce bel exemple, je me demande, nos opulentes abbayes qu'ont-elles fait pour seconder l'élan catholique donné par le Concile de Trente ?

Quels sacrifices se sont-elles imposés, quel dévouement ont-elles assumé pour contribuer à la renaissance des études dans notre pays ?

Voilà la question dans laquelle je me renferme. Je laisse aux documents historiques le soin d'y répondre.

J'ai examiné ces documents. Ils m'ont fait une douloureuse impression.

Les mots d'inertie, d'indolence et de dédain sont venus se placer sur ma langue.

Je serai très-reconnaissant à celui qui me prouvera qu'il faut les remplacer par ceux de zèle, de piété d'abnégation et de secourable dévouement.

J'ai publié la note que j'ai sollicitée de M. de la Fontaine, pour prouver ma bonne foi et pour rendre hommage à son érudition.

Cette note rectifie un fait historique; elle n'affaiblit pas, mais elle corrobore mon intuition. C'est le Gouvernement qui a forcé les St.-Maximins à bâtir cette maison; je ne savais pas cela. Je n'ignorais pas que Marie-Christine y a logé. Je croyais que c'était une hospitalité accordée; je ne savais pas que c'était une servitude imposée.

Il reste vrai que ce palais est le symbole de l'opulence, comme l'église et le collège à côté est le symbole de la piété et du dévouement.

Luxembourg, le 29 août 1853.

Inscriptions.

Fondation du Collège de Luxembourg sous les auspices du Comte de Mansfeld, Gouverneur du Duché de Luxembourg en 1603.

MANSFELDII LABORE ET GRATIA
PATRES S. I.
CELEBRES IN HAC ÆDE SCHOLAS HABVERE
PER LVSTRA III ET XXX.

QVAS TENVERE VIRO GRANDI FAVTORE PALÆSTRAS
TV FOVE PRÆSIDIO, VIRGO DEI GENITRIX.

Le nom du comte de Mansfeld est célèbre dans les annales de Luxembourg. Il a gouverné le pays avec gloire à une époque orageuse pendant un demi-siècle.

Une inscription en lettres d'or placée au-dessus de l'entrée de l'ancien Hôtel-de-ville, proclamait son mérite. Cette inscription n'existe plus. Remplaçons-la par une épitaphe. Il est mort en 1604. Disons :

Épitaphe de Mansfeld.

*« Courageux et Illustre Gouverneur, Vos sentiments
» pieux et chevaleresques ont conservé le Duché
» de Luxembourg fidèle à son Dieu et à
» son Roi. »*

Je donne le millésime en double, parce que le nom de Mansfeld est trop pesant dans la balance, il donne 1550.

MANSFELLDII TAPHIOLOGIA.

—
REGIS A CONSILIO FORTIS ET INCLITE
LUCILLIBURGENSES FIDOS REGIQVE DEOQVE
SERVAUIT PIETAS NOBILITASQVE TVA.

Ruines du château.

Les beaux monuments et les antiques de Mansfeld ont été transportés à Madrid en vertu de son testament.

Le palais a été démoli en 1609. Il en reste encore une ruine, que la ville conserve comme un monument.

On pourrait y inscrire l'époque et les regrets de sa démolition par ces mots :

RVINÆ PALATII MANSFELDI.

La nouvelle route.

C'est cette année que la nouvelle route qui traverse l'ancien parc de Mansfeld a été ouverte à la circulation. On pourrait placer au-dessus de la porte qui ferme l'entrée de cette route, une inscription, qui rappelant la mémoire de l'illustre comte, agnat des Saxe-Weymar, constaterait la coïncidence de l'inauguration de cette route avec l'hyménée de la Princesse et sa première visite à Luxembourg.

Il est tout simple de dire :

« *Dans cette gorge que traverse cette nouvelle route,
» Mansfeld chassait jadis ses chevreuils.* »

INSIGNES CERVOS MANSFELDIVS EXAGITABAT
PER IVGA SOLIVAGOS, REGIA QVA VIA NVNC.

